

TARIFS D'ABONNEMENT

Ces tarifs ne vous donnent pas le droit à la version électronique, car il faut être adhérent de l'association pour en bénéficier, or une collectivité ne peut pas être adhérente. Par contre, nous avons mis en place un tarif préférentiel *Adhésion dans une collectivité déjà abonnée*, si votre établissement est abonné, le professeur pourra consulter *Le Bup* en version électronique (article par article) au prix de 32 € soit un gain de 52 €.

Code tarif	Désignation	Détail des tarifs pour les collectivités				Total TTC
		Adhésion	Abonnement papier	Abonnement électronique	Frais postaux	
COLLECTIVITÉ : ABONNEMENT						
40	Abonnement lycée (métropole)	-	150 €	-	-	150 €
41	Abonnement lycée (hors métropole)	-	150 €	-	15 €	165 €
42	Abonnement collège (métropole)	-	112,50 €	-	-	112,50 €
43	Abonnement collège (hors métropole)	-	112,50 €	-	15 €	127,50 €
44	Abonnement électronique collectivité ⁽¹⁾	-	-	300 €	-	300 €
COLLECTIVITÉ : ABONNEMENT PAR AGENCE						
50	Abonnement lycée par agence (métropole)	-	135,00 €	-	-	135,00 €
51	Abonnement lycée par agence (hors métropole)	-	135,00 €	-	15 €	150,00 €
52	Abonnement collège par agence (métropole)	-	101,25 €	-	-	101,25 €
53	Abonnement collège par agence (hors métropole)	-	101,25 €	-	15 €	116,25 €

- (1) Cet abonnement électronique permet à un responsable de collectivité (par exemple une classe de CPGE en lycée ou une préparation CAPES/Agrégation à l'université) de donner un accès aux articles du *Bup* (article par article) exclusivement à ses étudiants de l'année scolaire en cours. Il ne permet pas de télécharger les bulletins complets.